EXPERTOX NEWSLETTER

Chers clients, chers amis, chers collègues, *Dear customers, friends, colleagues,*

Voici notre newsletter n°153 du mois de septembre/octobre 2025. Toute l'équipe **EXPERTOX** vous souhaite une bonne lecture.

*Here is our 153th newsletter of September/October 2025. The entire **EXPERTOX** team wishes you an enjoyable read.*

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

ACTUALITES GENERALES :

• **ETOXIA**



EXPERTOX lance ETOXIA, sa nouvelle base de données écotoxicolgiques. Contactez-nous pour vous obtenir votre abonnement !

SCCS – Réévaluation du dioxyde de titane dans les produits cosmétiques

Le 14 septembre 2025, le Comité scientifique pour la sécurité des consommateurs (SCCS) a approuvé un nouveau mandat de la Commission européenne concernant l'évaluation de la sécurité du dioxyde de titane (TiO_2), sous forme nano et non-nano, utilisé dans les produits cosmétiques. Cette demande fait suite aux avis précédents du SCCS (2024) qui concluaient que le potentiel

SCCS – Reassessment of Titanium Dioxide in Cosmetic Products

On 14 September 2025, the Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS) approved a new mandate from the European Commission to evaluate the safety of Titanium Dioxide (TiO_2), in both nano and non-nano forms, used in cosmetic products. This request follows previous SCCS opinions (2024), which concluded that the genotoxic potential of most TiO_2 grades could not be ruled out in oral

génotoxique de la plupart des grades de TiO_2 ne pouvait être exclu dans les produits oraux, à l'exception de quelques qualités spécifiques. De nouvelles données ayant été soumises par l'industrie en juin 2025, le SCCS doit désormais examiner si le TiO_2 peut être considéré comme sûr dans les produits cosmétiques oraux et, le cas échéant, recommander des limites de concentration. L'échéance fixée pour ce nouvel avis est de 12 mois.

[Source: SCCS – Mandate on the safety of Titanium Dioxide (TiO_2) in cosmetic products, approved on 14 September 2025].

Consultation publique ouverte sur certaines substances de la famille des rosines

Le 27 août 2025, l'ECHA a lancé une consultation publique concernant :

- Dimer Rosin (n°CAS : 65997-05-9 | n°EC : 500-163-2)
- Hydrogenated Rosin (n°CAS : 65997-06-0 | n°EC : 266-041-3)

Ces substances sont notamment utilisées dans les compositions parfumantes.

La Norvège propose de classer Dimer Rosin et Hydrogenated Rosin en Reprotoxiques 1B.

Si cette classification est adoptée dans le cadre de REACH, une interdiction d'utilisation en cosmétique pourrait être mise en place, sauf en cas de défense par les industriels.

La consultation publique est ouverte jusqu'au 31 octobre 2025.

[Source: Classification et étiquetage harmonisés – consultations ECHA 22/09/2025]

Mise en conformité des créations parfumantes : échéance IFRA 51 au 30 octobre 2025

Le 51e amendement de l'IFRA du 30 juin 2023 a introduit 47 nouvelles normes, fixant des limites de concentration et des restrictions supplémentaires concernant certains ingrédients utilisés dans la parfumerie. Certains composants ont même été interdits en raison de leurs effets potentiellement nocifs pour la santé.

Pour mettre en œuvre ces nouvelles restrictions, les industries de la parfumerie ont été soumises à des délais d'application. La prochaine échéance importante est fixée au **30 octobre 2025**, soit 28 mois après l'adoption de l'amendement. Cette date marque la limite pour la mise en conformité des

cosmetic products, except for certain specific grades. With additional industry data submitted in June 2025, the SCCS will now assess whether TiO_2 can be considered safe in oral cosmetics and, if needed, recommend concentration limits. The deadline for this new opinion is set at 12 months.

[Source: SCCS – Mandate on the safety of Titanium Dioxide (TiO_2) in cosmetic products, approved on 14 September 2025].

Public consultation launched on certain substances from the rosin family

On 27 August 2025, ECHA launched a public consultation concerning:

- Dimer Rosin (CAS No. 65997-05-9 | EC No. 500-163-2)
- Hydrogenated Rosin (CAS No. 65997-06-0 | EC No. 266-041-3)

These substances are notably used in fragrance compositions.

Norway has proposed to classify Dimer Rosin and Hydrogenated Rosin as Reproductive toxicants, category 1B.

If this classification is adopted under REACH, a ban on their use in cosmetics could be implemented, unless industry stakeholders provide a defence.

The public consultation is open until 31 October 2025.

Compliance of Fragrance Creations: IFRA 51 Deadline: October 30, 2025

The IFRA 51st amendment's of June 30, 2023, introduced 47 new standards, setting concentration limits and additional restrictions for certain ingredients used in perfumery. Some components were even banned due to their potentially harmful effects on health.

To implement these new restrictions, the perfume industry has been subject to implementation deadlines. The next important deadline is **October 30, 2025**, 28 months after the amendment's adoption. This date marks the deadline for bringing

créations parfumantes existantes. Concrètement, cela signifie que toutes les formulations parfumées doivent être réévaluées et ajustées afin de respecter les nouvelles limites et restrictions avant cette échéance.
Les entreprises ne se conformant pas à ces nouvelles règles risquent des sanctions légales ou des retraits de produits du marché.
Cet amendement et ses échéances visent à assurer la sécurité des produits parfumants pour les consommateurs, tout en veillant à ce que l'industrie respecte des normes de plus en plus exigeantes.

[Source : Update to the International Fragrance Association's 'Safe use' program reinforces user confidence, IFRA 51, 24/07/2023]

existing fragrance creations into compliance. In practical terms, this means that all fragrance formulations must be reassessed and reworked to comply with the new limits and restrictions before this deadline.
Companies that fail to comply with these new rules risk legal sanctions or product withdrawals from the market. This amendment and its deadlines aim to ensure the safety of fragrance products for consumers, while ensuring that the industry meets increasingly demanding standards.

[Source : Update to the International Fragrance Association's 'Safe use' program reinforces user confidence, IFRA 51, 24/07/2023]

Vous souhaitez nous rencontrer ? *Do you want to meet us?*



Nous serons présents à Cosmetic 360 le 15 et 16 octobre 2025 à Paris



Nous serons présents au congrès Parfum et Cosmétique le 19 et 20 novembre 2025



Le Dr Pirnay donnera une conférence dans le cadre du Lions club à la mairie du 7ème arrondissement de Paris le 26 novembre 2025 sur le sujet des drogues et risques associés.

Nouveautés et Publications/ News and publications

- Passage du Dr Pirnay à l'émission de Bonjour ! La matinale de TF1 de Brice Toussaint le 27 aout 2025 sur le sujet de l'interdiction du TPO sur les ongles
- Passage du Dr Pirnay au Journal Télévisé de 20H de France 2 le 10 aout 2025 sur le sujet des savons de Marseille
- Participation du Dr Pirnay aux discussion concernant la déclaration et gestion des effets indésirables à la réunion de la Commission Européenne « Discussion on the possible updates of SUE forms and guideline » le 18 juin 2025
- Participation à la réunion de la Commission Européenne concernant les évolutions de la réglementation cosmétique le 16 mai 2025
- Intervention du Dr Stephane PIRNAY sur BFM TV le 24 avril 2025 : Des hydrocarbures dans l'huile d'olive : l'étude choc de 60 Millions de consommateurs. Disponible en ligne : https://www.bfmtv.com/sante/une-etude-de-60-millions-de-consommateurs-pointe-la-presence-de-traces-d-hydrocarbures-dans-l-huile-d-olive_AN-202504230884.html

ARTICLES PARUS (ou sous presse) / LIVRES PARUS

- Caring for the skin of patients undergoing oncological treatment – Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY. Industries cosmétiques n°47 septembre 2025
- Interview du Dr Pirnay sur la radio RMC le 11 juillet 2025 dans le cadre d'un sujet sur les articles « dupes » en cosmétique. Publication dans la presse : magazine 20 minutes - https://www.20min.ch/fr/story/mise-en-garde-cosmetiques-gare-aux-dupes-dangereux-pour-notre-sante-103380357 ; L'Avenir https://www.lavenir.net/actu/societe/2025/07/11/excrements-plumes-doiseau-cailloux-attention-aux-copies-de-maquillages-ou-cremes-solaires-elles-peuvent-contenir-des-substances-toxiques-7ZFJEUHUO5CFRINAE3BWUUEDYM ; Fashion Network https://ch.fashionnetwork.com/news/Cosmetiques-derriere-le-phenomene-des-dupes-des-dangers-pour-la-sante,1748399.html, ; Sud-Ouest https://www.sudouest.fr/economie/conso-distribution/cosmetiques-qu-est-ce-que-le-phenomene-des-dupes-et-pourquoi-est-ce-dangereux-pour-la-sante-25208738.php - Le 11 juillet 2025
- Misuse of Cosmetic Products – Marine GUILLAUME, Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY. Industries cosmétiques n°46 juin 2025
- Compte-rendu du colloque célébrant le centenaire de la compagnie nationale des experts judiciaires de la chimie le 25 mars 2025 à la faculté de pharmacie de Paris – Chimie et Compagnie n°19
- Interview du Dr Stephane PIRNAY dans le magazine « Cosmetics China Review » publié le 17 avril 2025 et disponible en ligne : http://www.chinacosmetics.com.cn/detail?id=1583

Suivez nous :
Follow us:

If you no longer wish to receive this newsletter,
click here to unsubscribe.

Legal Notice • Terms of Use • Privacy Policy